

## Pratiques agricoles des migrants burkinabè en Côte d'Ivoire et investissements socio-économiques liés à la culture du cacao

K.B. Hema<sup>1\*</sup>, R. Zerbo<sup>1,2</sup> & G.R.Y. Koffi<sup>3</sup>

**Keywords:** Migration- Agriculture- Financial transfers- Investment- Burkina Faso- Ivory Coast

### Résumé

*La crise politico-militaire que la Côte d'Ivoire a traversée de 2000 à 2011 a marqué les pays voisins dont le Burkina Faso. En effet, premier Etat pourvoyeur de migrants vers la Côte d'Ivoire, il fut confronté à de nombreuses difficultés pendant cette période, du fait de la forte concentration de la communauté burkinabè qui y réside mais aussi des échanges commerciaux qui existent entre les deux pays. Le secteur agricole ivoirien est le domaine de prédilection de nombreux ressortissants burkinabè. Nous avons mis en évidence, dans cette recherche les activités agricoles et les investissements socio-économiques liés à la culture du cacao de ces migrants. D'importants échanges financiers ont lieu chaque année entre ces deux Etats dont le Burkina Faso est le principal bénéficiaire. Le plus important des transferts financiers est issu de la culture de cacao, premier produit d'exportation de la Côte d'Ivoire. Il ressort que les transferts de fonds par les migrants burkinabè travaillant dans les plantations ivoiriennes sont essentiellement orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires de leurs familles et l'investissement dans le secteur immobilier au Burkina Faso. Une partie de ces transferts est absorbée par les élans de solidarité à l'endroit des proches. C'est ainsi que les émigrés établissent et maintiennent les rapports avec la famille restée sur place.*

### Summary

#### **Agricultural Practices of Burkinabe Migrants in Côte d'Ivoire and Socio-economic Investments Related to the Cultivation of Cocoa**

*The political-military crisis that Côte d'Ivoire went through from 2000 to 2011 marked the neighboring countries, including Burkina Faso. Indeed, first State providing migrants to Ivory Coast, it faced many difficulties during this period, due to the high concentration of the Burkinabe community that resides there but also due to the commercial exchanges that exist between the two countries. The Ivorian agricultural sector is the domain of choice for many Burkina Faso citizens. We have highlighted in this research the agricultural activities and socio-economic investments related to the cocoa plantations of these migrants. Significant financial exchanges take place annually between the two countries, Burkina Faso being the main beneficiary. The most important financial transfers come from cocoa plantation which is the first export product of the Ivory Coast. It appears that remittances by Burkinabe migrants working in Ivorian plantations are mainly directed towards meeting the food needs of their families and investment in the real estate sector in Burkina Faso. A part of these transfers is absorbed by the impulses of solidarity of planters with their relatives. Thus, the emigrants establish and maintain relations with the family that has remained in the home country.*

<sup>1</sup>Institut des Sciences des Sociétés, Ouagadougou, Burkina Faso,

<sup>2</sup>Université Ouaga-1, Professeur Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou. Burkina Faso

<sup>3</sup>Université Alassane Ouattara, Bouake, Côte d'Ivoire.

\*Auteur correspondant: Email: Brigidak1@yahoo.fr

## Introduction

La période 1960 fut celle de l'acquisition de la souveraineté territoriale et politique de nombreux pays africains animés par le désir de prendre leur destin en main. Malgré les efforts consentis, ils sont encore nombreux ces pays qui peinent à sortir du sous-développement et d'amorcer une évolution qualitative à tous les niveaux du fait des conflits de nature diverse auxquels ils sont confrontés à l'interne comme à l'externe (12). Cet état de fait contraint parfois les populations à prendre le chemin de l'aventure à la recherche de mieux-être, toute chose qui n'est pas sans conséquences sur les initiatives d'intégration sous régionale des populations migrantes (22). Il est donc opportun de réfléchir sur cette problématique, d'apporter des éclairages et impacter les politiques d'intégrations régionales dans une perspective de développement durable. Le Burkina Faso, faisant partie de ces pays ayant acquis son indépendance dans les années 1960, avait été identifié par le colon comme réservoir de mains d'œuvres propices pour la mise en valeur et l'exploitation des ressources foncière et forestières de ses pays voisins comme le Ghana et surtout la Côte d'Ivoire (8). Outre les premiers départs plus ou moins forcés du Burkina Faso vers ces pays voisins, les mouvements de populations notamment vers la Côte d'Ivoire se sont accentués au fil du temps dus en partie aux conditions de vie marquées par la pauvreté, le chômage des jeunes, l'ambition de faire fortune ou le rêve de découvrir d'autres horizons. En 1998, les Burkinabè résidents en Côte d'Ivoire étaient estimés à 2 238 548 habitants, soit 56,6% de la population étrangère en Côte d'Ivoire et 14,56% de la population totale (30). Il s'agit pour la plupart de jeunes avec peu ou pas de qualifications et dont la destination finale serait de s'installer dans les plantations de café, de cacao où ils y travailleront. Ainsi, d'une cohabitation pacifique et paisible jusque dans les années 1990, le climat devient délétère avec les considérations partisans et les tentatives de récupération politique des conflits latents dont l'explosion sonnera avec le départ de nombreux Burkinabè de la Côte d'Ivoire (6). La nécessité de prendre et de mettre en œuvre des dispositions légales et réglementaires s'impose pour prévenir d'éventuelles crises et favoriser une cohabitation pacifique des populations. Les enjeux que soulève la culture du cacaoyer pour la terre d'accueil de ces nombreux exploitants burkinabè sont importants. En effet, la Côte d'Ivoire tire une part relativement importante de ses ressources de ce secteur, soit 20 % de son produit intérieur brut (PIB). Le cacao demeure encore un pilier solide de l'économie de l'UEMOA, singulièrement de la Côte d'Ivoire (5). La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire est à l'origine d'un important flux d'échanges réguliers de fonds entre les deux pays.

En effet, le Burkina Faso reçoit 46,9% des transferts de fonds de sa forte diaspora africaine et 39,2% des pays de l'UEMOA. De ces pays, la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire représente 30,9% de ces transferts de fonds.

L'objet du présent article est d'analyser les logiques d'action des immigrés burkinabè en Côte d'Ivoire. Il s'agira de comprendre les pratiques agricoles des migrants burkinabè en Côte d'Ivoire ainsi que les investissements socio-économiques liés à la culture du cacao au Burkina Faso. Les analyses sont focalisées sur le secteur du cacao, en lien avec les logiques et les stratégies d'investissement. Un accent particulier est mis sur la période concernée par la crise politico-militaire. En effet, au cours de cette période, les exploitants agricoles ont connu de nombreuses difficultés. S'orientant dans une perspective de compréhension de tels mécanismes, les recherches menées au Burkina Faso ont concerné les migrants de retour de la Côte d'Ivoire ayant travaillé ou travaillant encore dans le secteur agricole. En premier lieu, nous abordons les enjeux de la migration burkinabè vers la Côte d'Ivoire articulés autour des activités agricoles des migrants en Côte d'Ivoire. Secondairement, cette démarche nous permettra de jeter les bases de l'analyse des transferts financiers ainsi que des logiques d'investissement dans leur pays d'origine.

## Problématique de la migration des burkinabè vers la Côte d'Ivoire

L'histoire du Burkina Faso est marquée par de grands mouvements de populations. Ainsi, de nombreux peuples venants de divers empires depuis le X<sup>ème</sup> siècle (10) se sont-ils réunis sur cette terre autre fois la Haute-Volta. Pendant la période coloniale, les mouvements de populations de gré ou de force vers la sous-région et vers des contrées plus lointaines ont servi de mains d'œuvre dans des travaux de chemin de fer, de constructions maritimes, agricoles, etc. En effet, le projet colonial de la France a fait de la Haute Volta (BF), un réservoir de main d'œuvre mobilisé vers les zones côtière au profit des plantations de 1896-1960 (21). Après les années 1960, ces déplacements de populations ont suscité au niveau de l'Etat des prises d'orientations visant à organiser ces sorties de compatriotes du territoire. Ce qui a donné lieu à des accords entre les Etats. Parmi ces accords, on note les conventions bilatérales signées avec la Côte d'Ivoire en 1960, le Mali en 1969 et le Gabon en 1973 (9). Plusieurs difficultés n'ont pas permis le contrôle du phénomène. C'est dans ce sens que (29) énonce que : «Les tentatives d'organisation et de contrôle administratifs de la migration, aussi bien à l'époque coloniale qu'après les indépendances, ont toutes échoué, celle-ci s'est définitivement enracinée dans les habitudes».

Les migrants eux-mêmes ont développé des initiatives pour s'organiser et on assiste à l'émergence de réseaux d'immigration clandestine pourvoyeurs de mains d'œuvre pour les plantations. De nos jours, les populations se déplacent encore pour des motifs qui demeurent inchangées. Elles vont à la recherche de meilleures conditions de vie à travers la recherche d'un emploi, des terres cultivables, etc. A la faveur des politiques d'intégration régionale, les populations se déplacent désormais dans un cadre réglementé. Au niveau de la sous-région (UEMOA et CEDEAO), des accords de libre circulation des personnes et des biens sont signés entre les Etats. De ces accords, il y a le Traité de l'UEMOA adopté en 1994 puis modifié en 2003. Ce traité prévoit aux articles 91 à 97, des dispositions qui visent à faciliter la libre circulation des personnes, des capitaux et des services. L'effet de ces dispositions réglementaires reste limité dans la pratique. Par ailleurs, les difficultés de cohabitation persistent tant pour les populations déplacées que pour les autochtones avec un impact sur l'environnement, et la gestion des ressources naturelles. L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) interpelle dans ce sens en disant que: «l'organisation et l'encadrement des migrations ne sont pas une garantie ni contre les conflits migrants-autochtones, ni contre la non sauvegarde et la non restauration de l'environnement» (13). Dans cette situation, on note régulièrement des conflits fonciers et des conflits identitaires qui sont ponctuels, cycliques et parfois politico-militaire engendrant des milliers de victimes et la destruction de biens publics et privés. De nombreux ressortissants burkinabè tirent leurs revenus de la culture du cacao. Ils sont soit entrepreneurs agricoles ou employés agricoles. Notons par ailleurs, que le secteur du cacao évolue aux grés des réalités internes au pays d'accueil, mais aussi des facteurs exogènes traduits en termes d'évolution du cours du cacao sur le marché international. Une étude révèle que: «entre 1993 et 2003, les transferts des migrants par rapport au PIB est passée de 3,8 à 1,7%. L'ampleur des flux financiers étant tributaire des capacités d'épargne des migrants, elle-même dépendante des fluctuations des cours de cacao et de café sur le marché mondial mais aussi de la situation politique en Côte d'Ivoire» (24).

### **Conditions des migrants burkinabè pendant la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire**

Il importe de rappeler, en se démarquant de toute tendance subjective que la crise politique et sociale que la Côte d'Ivoire a vécue dans les années 2000 et 2011 s'est développée et empirée sur fond des conflits fonciers et ethniques. Le concept «d'Ivoirité» mis en avant par les acteurs de la scène politique, est devenu au fil des années, un concept d'exclusion sociale des étrangers au point d'aboutir à un conflit sanglant interne.

Selon les études sur les mouvements de population, réalisées sur la crise politico-militaire de 2000 à 2010 en Côte d'Ivoire (22, 28), les rapatriés burkinabè viennent en majorité des régions de l'Ouest et du Sud ivoiriens (Tabou, Vavoua, Gagnoa, Daloa, etc.) où elles menaient pour la plus part la culture du cacao et du café. Contraintes de partir pour des raisons de sécurité, ces populations étaient composées majoritairement de femmes et d'enfants déscolarisés du fait de leurs déplacements. Les hommes se retournaient le plus souvent pour sécuriser les avoirs (plantations, biens matériels).

Les questionnements autour des modalités d'accès aux terres par les migrants burkinabè pour l'agriculture en Côte d'Ivoire, sont liés à la période de crise politico-militaire qu'a connu ce pays ces dernières années. En effet, cette période a révélé de nombreuses difficultés que les exploitants agricoles ont connues et il s'avère important que l'on mène la réflexion sur la problématique de l'accès aux terres agricoles des migrants burkinabè et les modalités qui leur permettent de s'épanouir. Parmi les actions entreprises par l'Etat pour accueillir ces compatriotes dans de meilleures conditions, on note des sites aménagés dans les villes comme Ouagadougou et Bobo dans des écoles, stades, maisons des jeunes, de la femme etc. Des sites (transitoires) dans les postes frontaliers de la ville de Gaoua et de Pô avaient été aménagés pour accueillir les migrants. Le retour des familles de migrants nécessitait des sites d'hébergement ponctuels et par la suite des sites définitifs pour ces compatriotes. Ce qui a contribué à un renchérissement du coût du loyer dans les principales villes (Bobo, Ouagadougou) et à un développement du secteur du bâtiment.

### **Phénomène migratoire et activités agricoles des burkinabè en Côte d'Ivoire**

La problématique de la migration anime l'analyse économique. En effet, la migration a fait l'objet d'une série de modélisation selon qu'elle soit en relation avec d'autres secteurs tels que l'agriculture, l'environnement, l'économie. C'est ainsi que, se fondant sur les travaux pionniers de Lewis (20) portant sur le dualisme technologique, il fut construit un modèle théorique pour étudier les migrations de la campagne à la ville en décrivant la migration comme une recherche d'opportunité financière visant à exploiter un différentiel de salaires entre deux régions plus ou moins éloignées. De ces travaux, il ressort que l'écart de salaires entre deux secteurs (traditionnel et moderne), était la cause de la migration et qu'une hausse de salaire dans le secteur moderne est susceptible d'accroître le chômage.

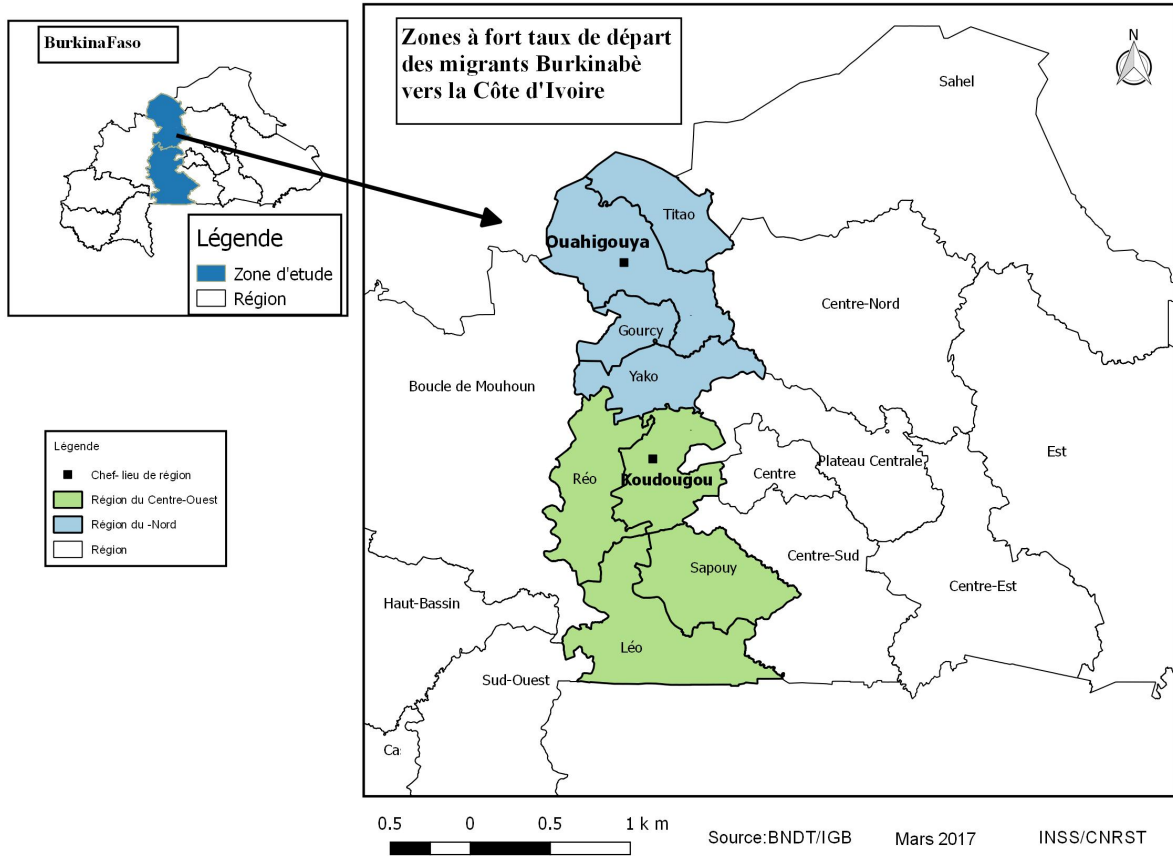


Figure 1: Localisation de la zone d'étude en terre Burkinabè.

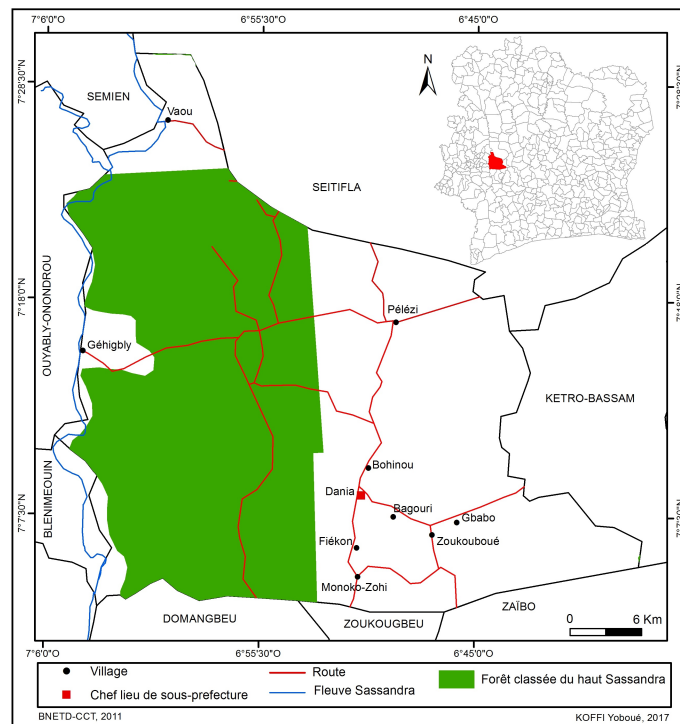


Figure 2: Localisation de la zone d'étude en terre ivoirienne.

Bien que cette assertion fit l'objet de nombreuses critiques, l'élément recherche de meilleures conditions de vie du migrant et des siens à travers la perspective de l'accès à un niveau de revenu supérieur que celui perçu au lieu de départ est déterminant quelle que soit la nature de la migration. Selon les économistes du courant néoclassique, c'est cet écart de salaire entre les régions (15) qui incite les populations à l'immigration.

La population burkinabè en Côte d'Ivoire constitue un important facteur de production pour ce pays hôte. En effet, le secteur de prédilection de cette population reste les plantations de cacao et de café. Travaillant dans un premier temps pour les colons et les propriétaires ivoiriens, une partie de ces migrants au fil des ans a fini par avoir accès à la terre qu'elle exploite pour son propre compte. Bien qu'elle soit une migration internationale, sa spécificité réside dans le fait que cette migration va d'une zone rurale à une autre zone rurale. Cependant, elle s'inscrit dans l'hypothèse selon laquelle, la migration assure une dispersion des sources de revenu pour les familles des migrants, (11). Cette diversification des sources de revenus garantit une certaine sécurité face à l'incertitude des crises et des aléas climatiques. Par ailleurs, la décennie de crise qu'a traversée la Côte d'Ivoire a durement pesé sur son économie d'une part et d'autre part sur les économies de ses voisins en l'occurrence le Burkina Faso, le Mali et le Niger du fait de la forte connexion entre elles. De sa place de moteur économique de l'espace UEMOA, l'instabilité dans ce pays a constitué un choc pour les voisins sahéliens.

### Méthodologie et contexte de la recherche

Les résultats de recherche présentés dans notre article s'inscrivent dans un programme de recherche financé par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) sur la période de 2014 à 2017 avec la collaboration d'équipes pluridisciplinaires. La réalisation des activités s'inscrit dans le cadre du Projet de Partenariat rénové pour la Recherche au Service du Développement de la Côte d'Ivoire (PReSeD/CI). Il s'agit d'un programme d'aide publique au développement entre la Côte d'Ivoire et la France pour l'Appui à la Modernisation et à la Réforme des Universités et Grandes Écoles (AMRUGE/CI). Pour l'équipe du Burkina Faso, l'objectif principal de la recherche est d'analyser l'impact de la crise politico-militaire de 2000 à 2011 sur les conditions socio-économique des populations immigrées burkinabè rapatriées de la Côte d'Ivoire à cause de ladite crise.

Les enquêtes qualitatives et quantitatives conduites sur le terrain ont durées deux années consécutives au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

D'abord, pendant les mois de mars à septembre de l'année 2015, ensuite d'avril à mai de l'année 2016, les enquêtes menées dans les villes de Koudougou et de Ouahigouya auprès des exploitants et d'anciens propriétaires exploitants de champs de cacao en côte d'Ivoire. Ces enquêtes ont permis de réaliser des entretiens et d'administrer des questionnaires auprès des populations cibles.

L'enquête a permis d'administrer deux cent questionnaires à des anciens et actuels immigrés travaillant dans le secteur agricole en Côte d'Ivoire par choix raisonné et par effet boule de neige compte tenu de la spécificité de notre population cible. Elle a également permis de réaliser des entretiens (15) auprès des acteurs qui animent des activités économiques basées sur des produits en provenance de la Côte d'Ivoire.

Il s'agit des opérateurs économiques, des services de douanes, et des services déconcentrés en charge des questions de migration et de solidarité nationale. Les villes de Koudougou et celle de Ouahigouya sont situées respectivement dans les régions du Centre-Ouest et du Nord au Burkina Faso. La région du Centre-Ouest est la première région pourvoyeuse d'émigrés au niveau national, 15,7% des émigrés en Côte d'Ivoire partent de cette localité. Il en est de même de la migration de retour où ils sont 15,1% à y résider. La région du Nord dont le chef-lieu de région est Ouahigouya se distingue par son fort taux de natifs burkinabè sur le territoire ivoirien. En effet, le RGPH de 2006 chiffrait cette proportion à 93%. Les raisons de cet état de la population sont d'ordre historique.

Des données complémentaires ont été recueillies en terre ivoirienne par une équipe de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké. Le cadre spatial retenu pour mener cette étude en terre ivoirienne est la région du Haut-Sassandra principalement dans la sous-préfecture de Dania (Figure 2).

Située dans le Centre-Ouest, la région du Haut-Sassandra est l'une des plus grandes productrices de cacao en Côte d'Ivoire. Elle abrite de ce faite une forte population rurale dévouée à la culture du cacao. Il s'agit principalement de populations originaires du Centre du pays mais aussi d'immigrés burkinabè. La crise politico-militaire de septembre 2002 et son corollaire de déficit de protection de la forêt classée du Haut-Sassandra a engendré la convergence vers cette aire protégée d'un flux important d'immigré burkinabè pour des fins de production cacaoyère. Le développement de cette économie cacaoyère a fait de cette région un foyer important et un cadre d'étude pertinent d'analyse des transferts de ressources entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Combinant les aspects qualitatifs et quantitatifs, les données recueillies auprès des immigrés agricoles ont fait l'objet d'un traitement manuel et à l'aide du Logiciels sphinx version 5 et Excel.

## Présentation des résultats

### Caractéristiques socioéconomiques des enquêtés

La structure par âge et par sexe de notre population fait état d'un âge moyen de 40,66 ans. L'échantillon est composé en majorité de sexe masculin soit 81% contre seulement 19% de femme. Les conditions matrimoniales donnent 65% de mariés, 24% de célibataire et 9% de veuf (ve). La figure 3 montre la répartition selon l'âge et le niveau d'instruction des enquêtés.

Les informations sur les enquêtés révèlent que la majorité des enquêtés est analphabète (aucun niveau d'instruction) soit 52%. Par contre, parmi ces enquêtés; 26,5% ont un niveau primaire; 11,7% un niveau secondaire; et 1,5% de supérieur. Parmi les enquêtés, on compte également ceux qui ont fait l'école coranique ou en langue nationale (modalité autres). Notons que ces informations sont corroborées par les données de terrain en Côte d'Ivoire concernant cette population. En effet, ces informations donnent pour 53,57% d'analphabètes, 17,86% de niveau primaire, la même proportion pour ceux qui ont fréquenté l'école coranique; 7,14% pour le secondaire et environ 4% qui ont atteint un niveau supérieur. L'âge moyen de ces populations est de 40,66 ans et 92, 9% des migrants sont mariés dont 42% sont polygames. Les migrants Burkinabè installés dans le Haut Sassandra proviennent à 35,7% directement du Burkina Faso. Pour le reste (64,3% des migrants burkinabè), ils se sont installés dans le Haut Sassandra par un processus de migration étape. Ils ont en effet séjourné dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire avant leur installation dans le Haut Sassandra.

### Les migrants burkinabè en Côte d'Ivoire, une main d'œuvre à vocation agricole

Le Haut Sassandra, pour ce qui concerne les environs de la forêt classée est composée d'une mosaïque de population à forte proportion burkinabè. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1998, cet espace est peuplé à 15% d'autochtone. Les allochtones Baoulés y sont à 35%, les allogènes burkinabè 42% et 8% pour une population beaucoup plus composite. La forte présence de migrants burkinabè s'explique par des facteurs politiques et sociaux.

Avant leur départ du pays d'origine, ces émigrés exerçaient dans divers domaine d'activité. Principalement, dans la région du Nord, après l'agriculture, c'est le commerce et les travaux manuels qui occupent les candidats à l'émigration vers la Côte d'Ivoire. Tandis que dans le Centre-Ouest, après l'agriculture, ils sont occupés par les études, et le commerce. Le départ des populations en direction de la Côte d'Ivoire est suscité par une diversité de motifs qui peuvent être lus à travers la figure suivante.

Les motifs de départ se résument prioritairement à l'ambition de faire fortune, le manque d'emploi, les raisons de famille, la pauvreté des sols, le désir de vouloir ressembler aux autres. Bien que l'ambition de faire fortune explique à elle seule 42,4% et 34,4% respectivement à Koudougou et à Ouahigouya, le manque d'emploi est aussi déterminant dans le Centre-Ouest (25,8%), contre 27,5% et la pauvreté (12,5%) des sols dans le Nord. A ce propos, un émigré s'exprimait ainsi :

«L'avantage d'aller là-bas (en Côte d'Ivoire) c'est pour travailler dans les champs de café et de cacao. Ce sont des cultures de rentes et nos terres du Burkina Faso nous servent pour les cultures vivrières» P-B à Ouahigouya secteur 03, possède 20 Ha d'exploitation de cacao et café, réalisé le 27 mars 2015.

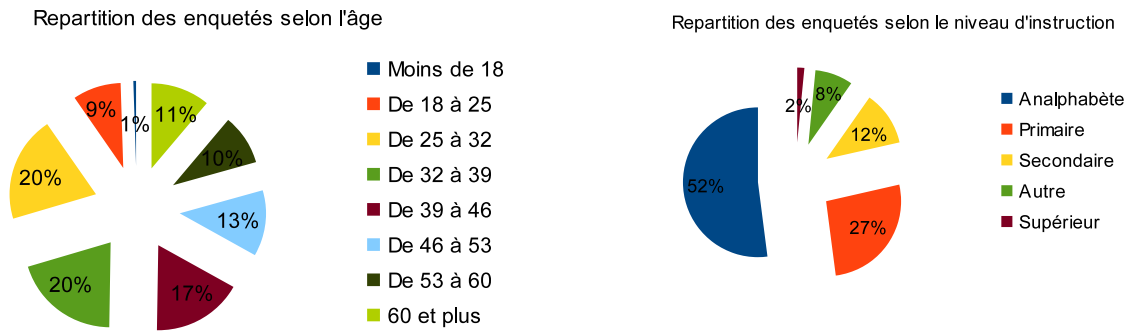
Les perspectives de revenus (ambitions de faire fortune, recherche d'emploi) constituent donc les principales raisons de partir pour les plantations cacaoyères. La pauvreté des sols est aussi déterminante.

### Les mécanismes d'accès à la terre des migrants Burkinabè en Côte d'Ivoire

Les démarches entreprises par les burkinabè pour accéder au capital foncier varient d'un exploitant à un autre. Les recours d'accès à la terre sont essentiellement traditionnels. Ce domaine relève de la compétence des autorités coutumières et des propriétaires terriens. Avec ces acteurs, se dégagent une diversité de mode d'appropriation foncière qui se résume sur la figure suivante.

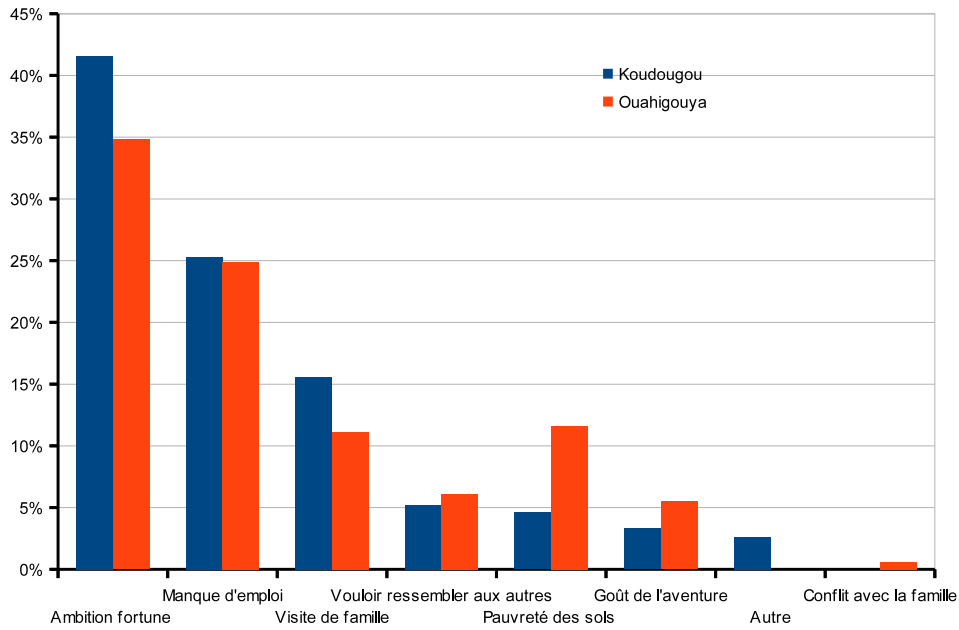
Avec 66%, l'achat est le mode privilégié d'accès aux terres agricoles par les migrants Burkinabè en Côte d'Ivoire. Celui-ci est suivi par la location (16%) et le travail partagé (14%). L'on enregistre 4% pour un mode d'accès plus diversifié. Il s'agit de terres obtenues suite à des emprunts et celles obtenues par don. L'achat de terres agricoles est un mécanisme d'appropriation foncière qui se réalise selon certains itinéraires. Pour avoir une exploitation, un exploitant résumait sa démarche de la sorte:

«Si tu veux (la terre) tu pars voir les premières autorités du village pour leurs expliquer que tu veux une terre. Ils te donnent une date pour venir mesurer et toi tu donnes quelque chose pour boire de l'eau. Pour faire le papier on peut te dire que chaque hectare fait 30.000F. Mais les choses changent et les prix aussi augmentent. Chez nous, quand un étranger vient on ne le laisse pas se retourner les mains vides donc quand les agents de l'agriculture viennent pour mesurer le champ à leur retour on leur donne des poulets ou d'autres choses», B-T, homme de 43 ans à Koudougou secteur 03, possède 20 ha d'exploitation de cacao et café, réalisé le 27 mars 2015.

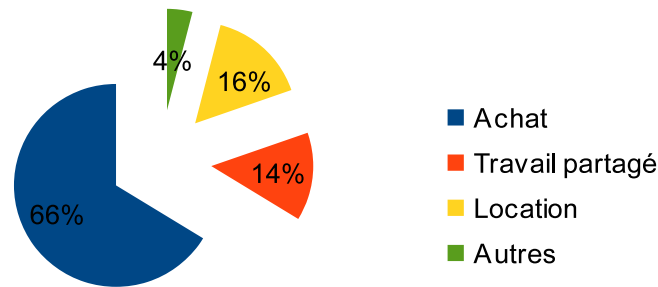


Source: données d'enquête de terrain 2015-2016

**Figure 3:** Répartition des enquêtés selon l'âge et le niveau d'instruction.



**Figure 4:** Motifs de départ des émigrés.



Source: Enquête de terrain, Haut-Sassandra 2015/2016.

**Figure 5:** Modes d'appropriation foncière des migrants Burkinabè en Côte d'Ivoire.

Une autre stratégie consiste à exposer son désir d'accès à la terre pour les activités agricoles ou responsable de l'association de migrants burkinabè dont on est membre. Celui-ci généralement bien intégré dans la région, ayant de bonnes relations avec la communauté hôte entreprend les démarches qui consistent à entrer en contact avec les responsables coutumiers de la localité pour rendre possible la requête du demandeur. A ce propos, on pouvait entendre lors de nos entretiens que: «Il faut aller voir le chef qu'on appelle Moog-naaba qui va entreprendre des démarches afin que tu aies des champs pour cultiver », disait un ancien émigré propriétaire. N-O, homme de 43 ans à Koudougou secteur 03, possède 30 Ha d'exploitation de cacao et café, réalisé le 27 mars 2015.

Les organisations associatives des migrants burkinabè constituent des réseaux qui œuvrent en faveur de l'acquisition de terres souvent depuis le pays d'origine jusqu'à l'insertion des nouveaux venus. Ce que les auteurs comme Akinin (1) qualifient de réseaux réducteurs des coûts de la migration. La location de terres agricoles est un mécanisme d'appropriation saisonnière et temporaire du foncier. Les terres louées sont essentiellement vouées à la production vivrière. Les espaces qui font objet de ce mode d'appropriation sont les bas-fonds qui sont principalement employés à la production rizicole. Ce mécanisme est le fait des exploitants qui ne disposent pas de suffisamment de terre ou de ceux ayant dédié la quasi-totalité de leur terre agricole à la production cacaoyère.

Le travail partagé est un mécanisme d'appropriation foncière qui est utilisé par des migrants qui ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour l'achat d'une terre agricole. Par ce mécanisme, le propriétaire terrien met à la disposition du migrant un espace de forêt à mettre en valeur.

La mise en valeur de l'espace consiste généralement à créer des cacaoyères. Une fois l'espace mis en valeur, les clauses du contrat suggèrent un partage équitable de la superficie exploitée entre le migrant et le propriétaire terrien.

#### **La culture du cacao comme activité agricole principale des migrants burkinabè en Côte d'Ivoire**

Les migrants burkinabè résident en Côte d'Ivoire s'adonnent principalement à la culture du cacao. Dans le Haut Sassandra, 86% de ces migrants sont producteurs de cacao. Les 14% qui sont non exploitant de cacao opèrent dans le commerce et autres activités informelles telles que la mécanique, la couture, la restauration, etc.

La mise en place des exploitations de cacao a depuis longtemps reposé sur une approche extensive. Aujourd'hui dans un contexte de saturation foncière, les possibilités d'extension des exploitations sont réduites et les superficies sont plus modestes. Les migrants burkinabè dont la taille des exploitations de cacao comptait parmi celles les plus élevées disposent aujourd'hui d'exploitations de cacao dont les superficies se répartissent de la manière suivante. Les proportions d'exploitant varient selon les classes de superficie de parcelle de cacao. 16,67% des exploitants disposent d'une parcelle de moins de 2 hectares, 33,33% disposent d'une parcelle dont la taille est comprise entre 2 et 4 hectares, 20,83% entre 4 et 6 hectares et 29,17% pour des superficies supérieures à 6 hectares. Dans le Haut Sassandra, la superficie moyenne des parcelles de cacao est de 4,47 hectares. Chez les migrants burkinabè, la superficie moyenne des parcelles de cacao est de 6,29 hectares (Tableau 1). Aux superficies des parcelles de cacao s'adjoint la production.



**Tableau 1**  
Superficie des parcelles de cacao chez les migrants burkinabè.

Superficie (ha)	Proportion des exploitants (%)
Moins de 2	16,67
De 2 à 4	33,33
De 4 à 6	20,83
Plus de 6	29,17

Source: Enquête de terrain, Haut-Sassandra 2015/2016

Les données de production observées sont compilées dans le tableau 2.

**Tableau 2**  
Production de cacao chez les migrants Burkinabèa

Production de cacao (Kg)	Proportion des exploitants (%)
Moins de 1000	70,83
De 1000 à 2000	4,17
De 2000 à 3000	12,5
Plus de 3000	12,5

Source: Enquête de terrain, Haut-Sassandra 2015/2016

La dégradation des conditions pluviométriques ainsi que l'apparition de certaines contraintes écologiques telles que le *swollens shoot* a considérablement affecté la production cacaoyère. Ainsi, 70,83% des exploitants disposent d'une production annuelle de moins 1000 kg; 4,17 % pour une production comprise entre 1000 et 2000 kg, et successivement 12,50% des exploitants ont une production comprise entre 2000 et 3000 kg puis supérieure à 3000 kg. Toutefois, il convient de signaler que la production moyenne de cacao dans la zone d'étude est de 1254,03 kg par an contre 1921,88 kg par an chez les migrants burkinabè. Cette évolution induit d'importantes ressources financières qui sont perceptibles dans le tableau 3.

**Tableau 3**  
Revenu de cacao chez les migrants Burkinabè.

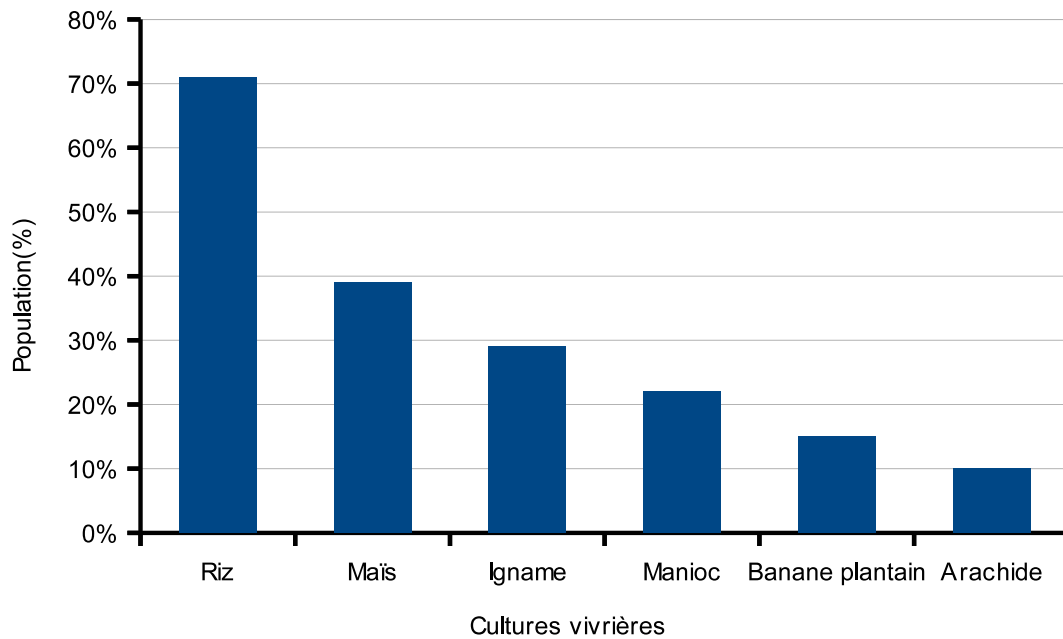
Revenu en F.Cfa	Proportion des exploitants (%)
Moins de 500 000	45,83
De 500 000 à 1 000 000	25
De 1 000 000 à 1 500 000	4,17
De 1 500 000 à 2 000 000	8,33
Plus de 2 000 000	16,67

Source: Enquête de terrain, Haut-Sassandra 2015/2016

Les produits issus des plantations de cacao font vivre directement plus de 86% des migrants burkinabè installé dans le Haut-Sassandra, mais aussi certains membres de leur famille restés sur place au Burkina Faso. Le cacao procure chaque année aux migrants d'importantes devises qui leur permet d'assurer leur subsistance mais surtout de réaliser des investissements dans leur pays d'origine. Dans le Haut Sassandra, les revenus tirés du cacao sont fonction du niveau d'investissement ou de la taille des parcelles. Ainsi, 45,83% des migrants burkinabè disposent d'un revenu annuel de moins de 500.000 F.Cfa, 25% entre 500 000 et 1 000 000 et 4,17% entre 1 000 000 et 1 500 000 FCFA. Les exploitants dont le revenu est compris entre 1 500 000 et 2 000 000 FCFA représentent 8,33% des migrants et ceux dont le revenu est supérieur à 2 000 000 FCFA représentent 16,67%. Ces revenus issus strictement du cacao sont pour la plupart majorés par des ressources additionnelles. Les revenus additionnels sont issus de la commercialisation de certains produits vivriers mais aussi d'activités informelles annexes (commerce, élevage, artisanat, etc.) menées en marge de la culture cacaoyère.

La culture du cacao est certes l'activité agricole principale des migrants burkinabè en Côte d'Ivoire. Mais, les besoins de subsistance et d'autoconsommation induisent la mise en place de certaines spéculations agricoles qui sont de type vivrière. L'inventaire des principales spéculations vivrières mises en culture par les migrants dans le Haut-Sassandra nous a permis de réaliser la figure ci-après.

Les migrants burkinabè disposent d'un large éventail de cultures vivrières. Le riz et le maïs sont les deux principales spéculations cultivées par ces derniers. Ce choix s'explique par le fait que le riz et le maïs constituent les aliments de première consommation des migrants. Bien que moins préféré au maïs, le riz est la spéculations la plus cultivé avec 71% d'exploitants. Cela en raison de sa valeur ajoutée marchande qu'il offre à travers son important débouché commercial. Le maïs est par contre l'aliment de base des burkinabè (16). Les 39% d'exploitants qui s'adonnent à cette spéculations la cultivent principalement à des fins de subsistance. L'igname est quant à elle cultivée par 29% des exploitants. Les migrants ne sont pas de grands pratiquants de la culture de l'igname en monoculture. Ils privilégient plutôt la variété «kokoassié» qui est perçue comme un aliment de soudure. La variété «kokoassié» aime l'ombre et se développe fort bien sous les cacaoyers adultes. Cette variété joue donc le rôle d'un véritable garde-manger dans les plantations (25). Derrière ces cultures arrivent successivement le manioc (22%), la banane plantain (15%) et l'arachide (10%).



Source: Enquête de terrain, Haut-Sassandra 2015/2016

**Figure 6:** Inventaire des cultures vivrières pratiquées par les migrants burkinabé.

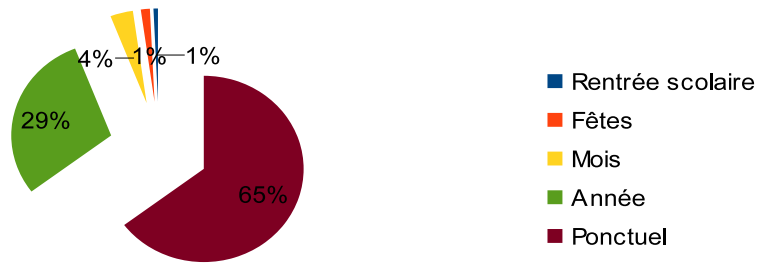
### **Dynamique des transferts financiers des migrants burkinabé en Côte d'Ivoire**

Transférer des ressources suppose leur disponibilité. Les migrants burkinabé dont l'activité est la culture du cacao, retirent de cette activité des revenus dont le niveau diffère d'un exploitant à un autre. Cela dépend des superficies consacrées au cacao, de l'état des sols emblavés et des techniques de cultures adoptées. De cette activité agricole, les migrants obtiennent en moyenne 1 308 333,33 FCFA par an, proche de la moyenne annuelle recueillie en Côte d'Ivoire soit 1 633 595 FCFA en moyenne annuelle chez les burkinabés.

Au-delà des analyses sur les raisons de départ des migrants de leur pays d'origine s'ajoutent les réflexions sur les conséquences de l'acte migratoire et pour le pays d'accueil que pour celui d'origine. Ainsi lorsque la migration a lieu, elle donne lieu le plus souvent aux mouvements d'importants flux de ressources entre les migrants et leur famille restée au pays d'origine.

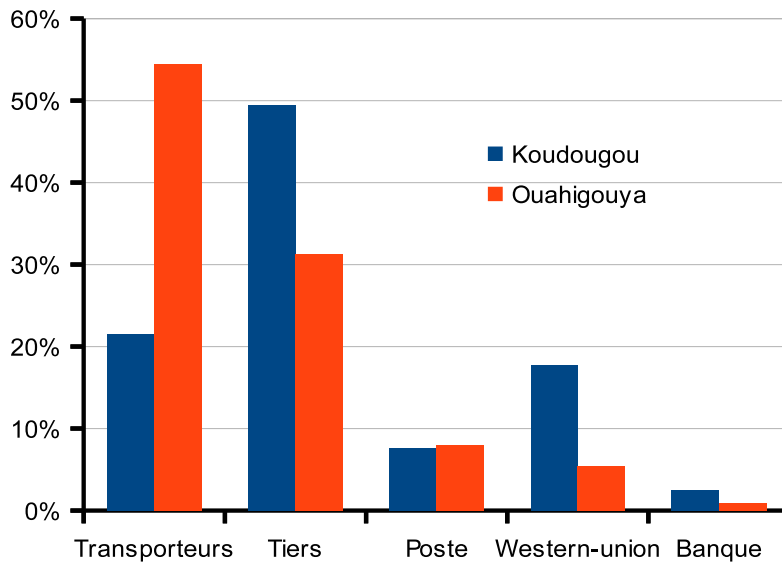
En effet, les analyses économiques conjuguent différents motifs de transferts financiers des migrants à leurs familles restées dans le pays d'origine, les motifs individuels (altruisme, échanges de services et le motif stratégique) et les motifs relevant d'une décision familiale selon le point de vue de Drapier *et al.* (11). Les émigrés burkinabé en Côte d'Ivoire d'une manière générale gardent le contact avec leur proche restés au pays. Les transferts de fonds de ces migrants à leurs proches restés au pays contribuent au renforcement du pacte familial et consolident d'une certaine manière la solidarité avec leur proche. Ils entretiennent cette relation à travers divers appuis tels que financiers, matériels et même alimentaire. La figure 7 montre la dynamique de ces transferts de ressources de la part des émigrés.

Cet appui peut être mensuel, ponctuel ou occasionnel (mariages, funérailles, baptêmes, rites coutumiers), annuel, par rentrée scolaire. La situation de crise qu'a connue le pays d'accueil n'a pas véritablement mis fin à la dynamique de transferts des ressources vers le pays d'origine.



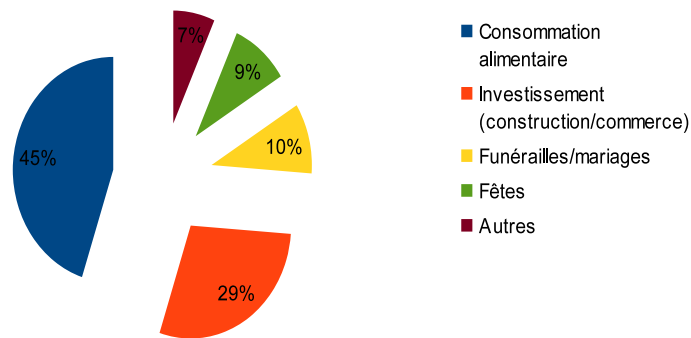
Source: Enquête de terrain, Koudougou Ouahigouya 2015/2016

**Figure 7:** Signalement des occasions de transferts de fonds vers le pays d'origine.



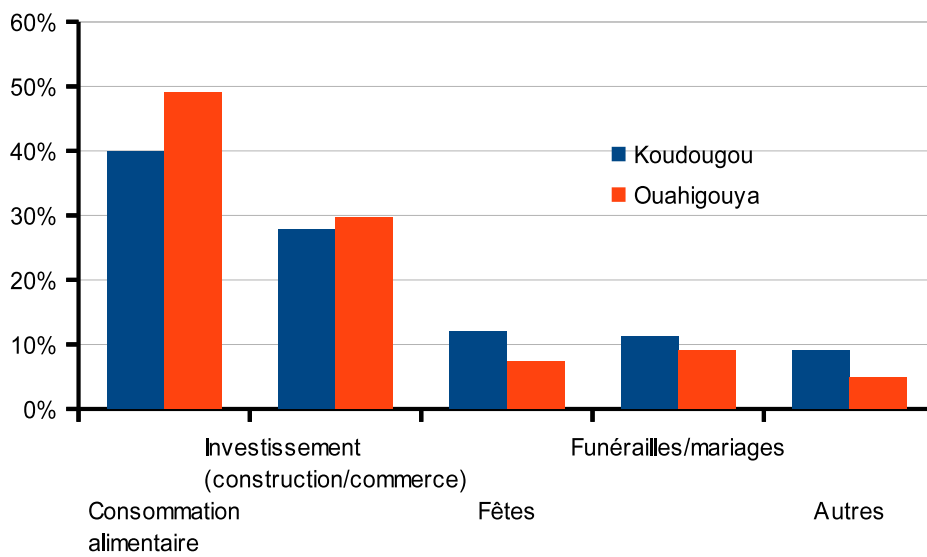
Source: Enquête de terrain, Koudougou /Ouahigouya 2015/2016

**Figure 8:** Les moyens d'envoi des transferts financiers des émigrés burkinabè.



Source: Enquête de terrain, Koudougou /Ouahigouya 2015/2016

**Figure 9:** Les stratégies d'investissement des émigrés.



Source: Enquête de terrain, Koudougou /Ouahigouya 2015/2016

**Figure 10:** Les logiques d'investissement des anciens émigrés dans chaque ville.

Parmi nos enquêtés, nombreux sont ce qui continuaient de soutenir leur famille bien que leurs revenus étaient en baisse du fait de la crise occasionnant une mévente de leur production cacaoyère. Ainsi, selon une périodicité propre à chacun, ils envoient de l'argent à leurs parents. Pour cela ils utilisent divers moyens pour assurer leurs transferts.

Les stratégies de transferts de ressources vers le pays d'origine passent par des moyens formels et informels. Les moyens formels sont les sociétés de transferts d'argent telles que les agences de transferts et les sociétés de transport. Quant aux moyens informels, ils vont de l'initiative des émigrés qui s'organisent de sorte que lorsqu'un ou deux compatriotes effectuent un voyage au pays, les ressortissants d'une même localité que les voyageurs peuvent passer par ces derniers pour envoyer la ressource financière dont ils veulent envoyer à leurs parents. Ils utilisent plus ce canal c'est-à-dire qu'ils passent plus par les tiers pour leur transferts financiers, (soit 55,9%). Ce qui réduit ainsi les couts liés aux transferts. En plus des ressources financières les migrants burkinabè résidents en Côte d'Ivoire envoient une partie de leur production vivrière à leurs proches. Les difficultés de transfert ont conduit beaucoup à substituer cette éventualité à celle d'envoyer de l'argent aux parents qui s'approvisionnent en denrées alimentaires sur place.

### **Logiques d'investissement des émigrés burkinabè dans leur pays d'origine**

Les contributions des émigrés à leur famille permettent de faire face aux besoins et à certaines obligations sociales. A la question de savoir les raisons de leurs transferts d'argent, ceci a permis d'observer les principales raisons d'envoi de fonds à leurs proches au pays d'origine. Il s'agit de satisfaire prioritairement aux besoins alimentaires des proches soit 44,97%. Ils investissent dans l'immobilier et le commerce à 28,86%. Ils contribuent aux événements sociaux tels que les funérailles et les mariages soit 10,07%.

Les transferts de fonds des migrants burkinabè permettent également d'assurer la scolarité à leurs enfants et à ceux de leurs proches, d'assurer les soins de santé en cas de maladie et de faire de l'élevage. Ils investissent dans l'immobilier et le commerce afin de préparer leur retraite pour nombre de migrants désirant rentrer au pays d'origine tel qu'observe (11) à savoir que lorsqu'un migrant décidera de retourner dans son pays d'origine qu'il profitera d'un niveau de vie élevé que celui qui était le sien avant son départ. L'analyse comparative entre nos sites d'enquête selon la logique de l'investissement donne de voir la situation suivante.

Le constat que l'on peut faire de la logique des transferts de ressources est que ces ressources sont essentiellement orientées vers les besoins de consommation alimentaire, l'immobilier rémunéré par les frais de location des particuliers en majorité, des entreprises privées et l'Etat pour de rares cas. Notre échantillon à majorité (85,7%) dispose d'au moins une maison construite et mise en location. Ces ressources destinées pour l'essentiel à l'investissement dans l'immobilier, auraient pu être orientées vers des activités créatrices d'emplois permanents tels l'industriel, les services, l'éducation ou même la santé. Ce choix d'investissement des émigrés peut s'expliquer par leur réticence à prendre des risques quant à entreprendre dans un secteur moins sûr que l'immobilier selon eux. Ceci pose également la problématique de la confiance entre le migrant et le proche (famille, amis) à qui il confie son investissement. Leurs investissements dans les activités de production sont le plus souvent marqués par des échecs dont les raisons sont entre autre une mauvaise identification des projets, la difficulté de gérer à distance ces investissements (3).

Dans le cas de cette étude, les migrants sont en majorité analphabètes ou d'un niveau d'instruction primaire, leur méconnaissance des opportunités d'investissement dans les secteurs autre que l'immobilier et de disposer d'une personne de confiance pour gérer les réalisations consolide leur choix pour l'immobilier qui les expose moins au risque de perte. Selon le constat de la BAD (3), les migrants qui sont d'un niveau d'instruction supérieur et secondaire ont tendance à s'orienter vers les investissements productifs à travers les petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI).

Toutefois en observant le profil des entrepreneurs burkinabè, on remarque que 53,83% des entrepreneurs, exercent dans le secteur du commerce (7). Ces acteurs sont pour l'essentiel composés de grands commerçants sans aucun niveau d'instruction scolaire, mais qui au fil des ans, certains ont pu mettre en place des structures formelles (entreprises) d'import-export, de marchandises ou ont investi le secteur de l'hôtellerie, et le transport.

## Conclusion

La Côte d'Ivoire, terre d'accueil de nombreux, burkinabè offre des opportunités d'emploi pour ces populations migrantes. Cependant la cohabitation entre cette communauté et ses hôtes n'est pas exempte de difficultés. En effet, les récentes crises que ce pays a connues, a eu des répercussions sur le Burkina Faso qui dispose de sa plus forte communauté dans ce pays hôte.

Cette population est essentiellement engagée dans les activités agricoles dont le principal reste la culture du cacao. Source de revenus de part et d'autre pour les pays concernés, l'exploitation du cacao donne lieu à des mécanismes développés par les émigrés pour faire face à d'éventuelles difficultés. En effet, ce nouvel environnement créé un cadre de renforcement de lien entre les migrants eux-mêmes d'une part et d'autre part entre ces derniers et leurs familles restées au pays d'origine. La crise ivoirienne encore vivace dans les esprits fut une sombre période pour les populations.

Elle a marqué presque tous les domaines (administrations publiques et privées, populations, environnements, agriculture, éducation, alimentation etc.) de ses conséquences. Elle a davantage pesé

sur les populations en situation de migrations venant du Burkina Faso pour l'essentiel. Ils ont développé des stratégies qui facilitent d'une part leur intégration et d'autre part l'accès à la terre pour la culture du cacao. Les revenus issus de ces activités agricoles viennent en soutien aux proches dans le pays de départ et en préparation d'un éventuel retour temporaire ou définitif. Les appuis financiers envers les proches sont d'ordre alimentaires, éducatifs, mais aussi des aides ponctuelles lors des funérailles, de baptême ou de mariage de leurs proches. On retient que leurs investissements sont orientés vers l'immobilier et le commerce.

## Conclusion

Remerciements à Dr Barima Yao Sadaïou Sabas de l'Université Jean Lorougnon Guédé coordonnateur du projet D2PCPCI. Ce projet a été financé par le Ministère de l'éducation et de la recherche de la Côte d'Ivoire dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Il est géré par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD - France).

## Références bibliographiques

1. Aknin A., 2001, *Dynamiques migratoires et développement durable: vers de nouvelles réflexions*, UMR IRD-UVSQ, Versailles, Université de Versailles Saint-Quentin, PhD. pp 188-194
2. Ambapour S., 2002, *Le Paradoxe de Todaro, un test économétrique sur les données du Congo*, Bureau d'application des méthodes statistiques et informatiques DT 08/2002. 17p
3. BAD, 2006, *Les transferts de fonds des migrants, un enjeu de développement*, BAD, Tunisie, 84p
4. BCEAO, 2013, *Synthèse des résultats des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de L'UEMOA*, Mai 2013, 59p
5. BCEAO, 2014, *Etude monographique sur la filière cacao dans l'UEMOA*, 33p
6. Bredeloup S., 2009, *Rapatriés » burkinabé de Côte d'Ivoire : réinstallations au pays et nouveaux projets migratoires*, in: Baby-CollinV. (Dir.), Cortes G. (Dir.), Faret L. (Dir.) & Guétat-Bernard H. (Dir.) *Migrants des Suds Marseille (FRA)*; Montpellier; IRD; PULM, 2009, p. 167-186
7. CEDRES, 2012, *Semaine de débat économique 2012/ Présentation du secteur privé burkinabé*, Maison de l'Entreprise (ME) Ouagadougou, Juin 2012, 22p
8. Chauveau J-P., 2000, La question foncière en Côte d'Ivoire et le coup d'Etat, *Politique Afr.*, **78**, 2000, 35.
9. CONAPO, 2006, *Gestion des migrations internes et externes : Quelle politique migratoire en vue de la réduction de la pauvreté au Burkina Faso? Symposium sur les migrations*, MEF Ouagadougou 31p
10. Dabire B., Kone H. & Lougue S., 2009, *RGPH analyse des résultats définitifs thème 8: migrations*, Ouagadougou INSD, 150p
11. Drapier C., Jayet H., & Rapoport H., 1997, Les motifs des migrations et des transferts associés, une revue de littérature centrée sur les conséquences attendues pour les pays en développement, *Rev. Région Dev.*, **6**, 1997. 28p
12. Dumont R., 1962, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Éditions du Seuil, 1962, 286 p
13. Fall D.P., 2007, *La dynamique migratoire ouest africaine entre ruptures et continuités*, IFAN-UCAD de Dakar, Sénégal, Septembre 24p
14. FAO , 1987, *Effets des migrations sur les structures agraires et l'emploi rural au Burkina Faso*, 105p
15. Fromentin V., 2010, *Les conséquences économiques de l'immigration sur le marché du travail des pays d'accueil: le recours aux tests de cointégration et aux élasticités de complémentarité*, Thèse de doctorat, Université Nancy 2, 344p
16. Fusillier J.L., 1991, *La filière maïs en Côte d'Ivoire. Un exemple d'adaptation spontanée des appareils de production et de commercialisation à l'extension du marché intérieur*, Thèse de doctorat en Économie rurale et agro-alimentaire Université Montpellier I, CIRAD, Montpellier 310 p.
17. Harris J.R. & Todaro M.P., 1970, Migration, unemployment and development: A two sector analysis, *Am. Econ. Rev.*, **60**, 126-142.

18. Joguet V., 2003, *Crise ivoirienne: Un impact limité sur l'économie burkinabè*, Consulté le 05-11-2015 sur <http://lefaso.net/spip.php?article995>
19. Lerch M. et al., 2005, *Théories, méthodes et résultats des projections de la migration en provenance des nouveaux pays membres de l'UE*, Swiss forum for migration and population studies (SFM) at the university of Neuchâtel, 112p
20. Lewis A.W., 1954, *Economic development with unlimited supplies of labour*, In: *The Manchester School of Economic and Social Studies*, Department of Economics, University of Manchester, pp.139-91
21. Madiéga Y.G. & Nao O., 2003, *Burkina Faso, cent ans d'histoire 1895-1995*, Karthala, Paris, T. 1 & T. 2, 2006 p
22. Maiga A. & Sawadogo R.C., 2005, *Etude sur la réinsertion et les conditions de vie des rapatriés: De l'insécurité à la pauvreté?*, Rapport final 57p
23. Ministère de l'Economie et des Finances, 2000, *Politique nationale de population du Burkina Faso*, MEF, conseil national de population (CONAPO), 47p
24. Ministère de l'Economie et des Finances, 2006, *Etudes des travaux du symposium national sur les migrations au Burkina Faso*, Secrétariat permanent du conseil national de population, SP/CONAPO), Ouagadougou, juillet 2006, 491p
25. Ruf F., 2010, *Les Baoulé ne sont pas des oiseaux pour manger du riz, Alimentation», Anthropology of food (Online)*, Migrations, pratiques alimentaires et rapports sociaux, URL: <http://aof.revues.org/index6686.html>, 22p.
26. Some H., 2010, *Emigration et transfert de devises, les «italiens» du Boulgou ont-ils réussi, là où l'Etat burkinabè a échoué?*, vol 26, N°2-paru en janvier 2010 pp 177-191
27. Tano A., 2012, *Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au Sud-Ouest ivoirien*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse, 262p.
28. Yaro Y. & Pilon M., 2005, *Education et conflit en Afrique de l'ouest. Conséquences du conflit ivoirien sur l'éducation dans les pays limitrophes un état des lieux au Burkina Faso, mali et Ghana*, FASA; ROCARE Rapport final 125p
29. Zongo M., 2003, *La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire: trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapports avec le pays d'origine*, *Rev. Afr. Sociol.* 7, 2, 58-72
30. Zongo M., 2011, *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, l'Harmattan 296p

---

K. B. Hema, Burkinabè, MSc., Assistante de Recherche INSS/CNRST, Institut des Sciences des Sociétés, Ouagadougou, Burkina Faso.

R. Zerbo, Burkinabè, PhD, Chargé de recherche / Institut des Sciences des Sociétés – Burkina Faso, Université Ouaga-1 Professeur Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso.

G. R.Y. Koffi, Ivoirien, MSc, Doctorant, Université Alassane Ouattara, Bouake, Côte d'Ivoire.